

20 mai 2025
049

- > Prescripteurs
- > Pharmaciens propriétaires

Rappel – Fin de la couverture d'assurance du Prolia

Dans l'actualité du 6 novembre 2024, nous annonçons la fin de la couverture d'assurance du médicament biologique de référence **Prolia**, sauf pour les exceptions prévues. La période pour passer à un médicament biosimilaire du Prolia se termine le **21 mai 2025**. Si vous n'avez pas encore modifié l'ordonnance de vos patients, assurez-vous de le faire sans tarder.

Un médicament biosimilaire du Prolia est présentement inscrit à la [Liste des médicaments](#), soit le **Jubbonti**. Consultez la Liste des médicaments pour connaître les indications de paiement de ce médicament.

Pour en savoir plus sur les modalités de transition, consultez l'[actualité Fin de la couverture d'assurance du Prolia le 7 novembre 2024](#) (référence : Infolettre 228).

c. c. : Association québécoise des pharmaciens propriétaires
Développeurs de logiciels de facturation – Pharmacie

Courriel et site Web	Téléphone	Heures d'ouverture
www.ramq.gouv.qc.ca/courriel	Québec 418 780-4208	Du lundi au vendredi,
www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels	Montréal 514 687-3612	de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
	Ailleurs au Québec 1 888 330-3023	(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)